

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01 juin 2018

Date de convocation : Le 28 mai 2018  
Date d'affichage : Le 18 juin 2018  
Nombre de conseillers : En exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 14

L'an deux Mil dix-huit, le premier juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard DE SAINT RIQUIER, Maire.

Etaient présents : Monsieur Gérard DE SAINT RIQUIER, Monsieur Laurent SOMON, Madame Elisabeth ETEVE, Monsieur Didier PATTE, Monsieur Stéphane DUBOIS, Madame Virginie DRUINAUD, Monsieur Claude HEMON, Monsieur Guy LARGY, Madame Christelle LECLERCQ, Monsieur Hervé LOEUILLET, Madame Maria-Hélène PAULINO, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés :

Madame Audrey SUROWIEC donne pouvoir à Monsieur Stéphane DUBOIS  
Madame Céline NOWACZYK donne pouvoir à Madame Elisabeth ETEVE  
Monsieur Frédéric POIGNANT donne pouvoir à Monsieur Gérard DE SAINT RIQUIER  
Madame Virginie RANSON

Monsieur Hervé LOEUILLET a été élu secrétaire de séance.

\* \* \*

Le Maire procède à la lecture du compte rendu précédent. Il est approuvé à l'unanimité.

## Intervention de M. Trochon de « Béguinage et Compagnie »

Le Maire accueille M. TROCHON cofondateur de « Béguinage et Compagnie ». Béguinage et Compagnie favorise l'émergence de groupes de retraités au sein des collectivités locales et conçoit selon un modèle participatif un habitat regroupé à loyer modéré. Le concept à destination des personnes âgées est composé de 10 à 30 logements, une salle de vie commune, une domotique adaptée et un « coordinateur » du quotidien.

Béguinage et Compagnie intervient sur trois niveaux du projet :

- étude d'opportunité, avec une méthodologie favorisant la participation des futurs habitants
- conception participative de la programmation immobilière, préconisations techniques et suivi de la mise en œuvre du chantier
- coordination et exploitation du béguinage, formation et accompagnement du coordinateur chargé de veiller et stimuler au quotidien la pérennité de ce mode de vie

Le Maire présente à l'assemblée le devis pour la phase d'étude quantitative et qualitative aux habitants de Bernaville avec une option détendre cette étude au niveau intercommunal. Le montant total s'élève à 12 360.00 € T.T.C.  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis.

### Renouvellement du contrat de l'agent technique

Le Maire informe l'assemblée que le contrat de travail à durée déterminée de M. Anseau prend fin le 31 août 2018. Il propose donc de renouveler ce contrat pour un an, pour un temps de travail de 20/35<sup>ème</sup> à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018.  
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte de renouveler le contrat de M. Anseau pour une durée déterminée d'un an, à hauteur de 20/35<sup>ème</sup>.

### Emplois saisonniers.

M. le Maire présente à l'assemblée les différentes candidatures reçues pour la saison estivale 2018. Les candidatures, plus nombreuses que les places disponibles, ont été retenues en fonction de l'âge des jeunes. La liste des jeunes retenus pour occuper un emploi, cet été, au sein de l'équipe technique de la commune pour la saison 2018 est : Pauline VASSEUR, Rémy FROMENTIN, Alexandre DUMETZ, Jordan PRUVOT, Maxence PETIT, Marine LEFEVRE et Pierre ROYER.

### Convention technique et financière pour les aménagements de traverse d'agglomération

Le Maire fait part au Conseil Municipal du projet de signature, avec le Conseil départemental, d'une convention technique et financière pour la réalisation des travaux de déconnexion des eaux pluviales, rue Léon Soudet, rue du Général Leclerc, le long des routes départementales n°66, 118 et 925 en traverse de Bernaville.

Vu la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu le code de la voirie routière et, notamment, les articles R 131-11 et R 141-13 à R 141-21 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et ses articles L 1615-2 et L 2212-1 et L 2212-2 ;

Vu l'article 23 de la loi 2004-809 du 13 août 2004 ;

Vu le règlement départemental relatif à la voirie ;

Vu le dossier technique accompagnant la demande présentée le 09 avril 2018 par la mairie de BERNAVILLE ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à faire réaliser les travaux de déconnexion des eaux pluviales, rue Léon Soudet, rue du Général Leclerc le long des routes départementales n°66, 118 et 925 en traverse de Bernaville.

Autorise M. le Maire à signer la convention technique et financière présentée par le Conseil départemental.

Vote pour à l'unanimité.

### Appel à projets «pour la revitalisation des centres bourgs samariens »

Le Maire fait part à l'assemblée que dans le cadre de la revitalisation des bourgs centres, l'Etat et le Conseil départemental de la Somme organisent des « ateliers des centralités rurales en Somme », en collaboration avec le Conseil en architecture, en urbanisme et environnement afin d'accompagner les collectivités



dans la revitalisation des bourgs centre.

Considérant qu'un complément de ces ateliers, un appel à projets d'ingénierie et d'expertise est renouvelé cette année pour l'élaboration d'un diagnostic et d'une stratégie de développement local pour la redynamisation des bourgs centres lancée par l'Etat et le Département de la Somme.

Considérant que cet appel à projet permettra d'accompagner deux nouveaux lauréats pour la réalisation d'un diagnostic pré-opérationnel financé à hauteur de 50 000 € par le Conseil départemental ;

Considérant que la maîtrise d'ouvrage doit être assurée par les collectivités concernées et qu'une forte collaboration est attendue entre les communes et les communautés de communes pour garantir un projet de territoire cohérent et partagé au niveau des territoires concernés;

Considérant que le descriptif de cet appel à projets et le dossier de candidature doivent être remis pour le 17 juin 2018;

L'assemblée, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité

- De candidater pour l'appel à projets d'ingénierie et d'expertise pour l'élaboration d'un diagnostic et d'une stratégie de développement local pour la redynamisation des bourgs-centres.

- D'approuver le soutien de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie pour la constitution du dossier de candidature.

### Extension des réseaux rue de Beaumetz

Le Maire fait part à l'assemblée de l'absence de réseaux de distribution d'énergie électrique du réseau d'éclairage public et du réseau de communications électroniques rue de Beaumetz sur la parcelle G1135 située en zone UC du PLUI du Bernavillois.

Il informe le Conseil municipal que la Fédération Départementale d'Energie estime l'extension du réseau électrique pour un montant de 4 653.07 € H.T., l'extension du réseau d'éclairage public pour 306.89 €, l'extension du réseau de communications électroniques pour 1 969.69 € H.T., et les branchements pour un montant de 872.40 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition.

### Contrat matériel informatique

Le Maire laisse la parole à Mme ETEVE. Elle informe que le contrat de location du matériel informatique a pris fin ce 31 mai 2018 par conséquent, la société Serians propose un contrat pour un montant de 1 425.00 € H.T. par trimestre pour 4 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la proposition pour 1 425.00 € HT pendant 4 ans.

### Tirage au sort pour les jurés d'assises

Le Maire informe l'assemblée que suite au tirage au sort des communes du Canton de Doullens appelées à désigner sur leur liste électorale chacune un juré et deux suppléants, la commune a été retenue pour la liste de l'année 2019. M. Gérard DROPSY, Mme Marie-Claire LIMASSON et Mme Mélanie LEVE ont été tirés au sort pour figurer sur la liste préparatoire en vue de la constitution de la liste annuelle 2019 du jury criminel pour la Cour d'assises de la Somme.

### QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire fait part d'une demande de subvention exceptionnelle du collège Bois l'eau destinée à financer l'enregistrement d'un CD au studio « Le Hangar » par la

chorale « La Clé du Bois l'Eau ».

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer la somme de 200.00 €

M. le Maire donne lecture d'un courrier rédigé par M. JAYOT Chirurgien-Dentiste à la maison médicale. M. JAYOT informe le Conseil Municipal qu'il fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

M. Le Maire fait part que Mme Dieppe Betty met à disposition dans les commerces de Bernaville un questionnaire pour une étude de besoin pour la garde d'enfant de moins de 6 ans afin d'envisager la création d'une micro-crèche.

M. Le Maire remercie le comité des fêtes pour l'organisation du repas du samedi soir à l'occasion de la fête communale.

M. LOEUILLET dresse le bilan des travaux en cours :

Le Sulky : la réfection du branchement des eaux usées et la reprise du réseau des eaux pluviales sont terminées, les canalisations pour le chauffage sont prévues mi-juin.

La Chapelle : l'enduit au niveau du chœur est en cours.

La maison médicale : la réparation des volets roulants est en cours, pour le chauffage la société passera mi-juin.

M. LARGY fait part que la plaque d'égout au milieu de la chaussée route d'Amiens forme un trou.

M. LARGY fait part que le bulletin municipal est en cours de rédaction.

M. DE SAINT RIQUIER remercie Mme LECLERCQ pour l'organisation du repas du C.C.A.S.

M. PATTE informe que les travaux de l'hôtel d'entreprises débutent le 11 juin pour une durée estimée à un an.

M. PATTE informe que pour des raisons de sécurité, les cages pièges pour les pigeons ont été déplacées dans le hangar de M. Ribeiro.

M. DUBOIS informe la montée en D4 de l'équipe première du S.C. Bernaville Prouville. Il informe également qu'en mémoire de Lucien Fromentin une plaque a été dévoilée sur le mur du bureau du club, en présence de sa famille. M. SOMON regrette que le Conseil Municipal n'a pas été associé à cette cérémonie.

M. DUBOIS remercie au nom du sporting-club Bernaville Prouville le Conseil municipal pour la subvention exceptionnelle.

M. SOMON informe que la restauration de l'orgue à l'église avance par conséquent il demande que le chéneau soit refait

Clôture de la séance à 22h40

Le Secrétaire de séance,

Le Président de séance,

Hervé LOEUILLET

Gérard DE SAINT RIQUIER

